FARMOR
CRÉATEUR DE PREMIERS SECOURS

DÉCLARATION D'ASSEMBLAGE

Trousse de secours
« Peintre Solier »

Gamme **Métiers**

1/3 personnes

FARMOR est enregistré auprès de l'EUDAMED en tant qu'assembleur sous le numéro FR-PR-000017815

Adresse :

ZA des Pierrelets
38 Avenue des Pierrelets
45380 CHAINGY

Remplit toutes les exigences de l'article 12 de la directive sur les dispositifs médicaux 2017/745 et de l'article R5211-67 du code de la santé publique.

Nous certifions :

- Avoir vérifié la compatibilité réciproque des dispositifs conformément aux instructions des fabricants et les avoir assemblés en suivant leurs instructions ;
- Avoir effectué l'emballage du système ou du nécessaire et fourni aux utilisateurs des informations reprenant les instructions pertinentes des fabricants ;
- Avoir réalisé l'ensemble de ces opérations selon des méthodes appropriées.

TRO 2671 FLO

ATTESTATION

FARMOR déclare que l'assemblage de la Trousse de secours Peintre Solier, référence TRO 2671 FLO dont la composition est détaillée ci-dessous :

CONTENU

1 couverture de survie	CLASSE I
1 écharpe triangulaire	CLASSE I
2 pansements adhésifs « Bouts de doigts »	CLASSE I
5 pansements adhésifs 20 mm x 72 mm	CLASSE I
3 pansements adhésifs 53 mm x 70 mm	CLASSE I
1 pansement compressif stérile	CLASSE I (S)
2 compresses stériles individuelles 20 cm x 20 cm	CLASSE I (S)
4 bandes extensibles 3 m x 5 cm	CLASSE I
1 sachet de 5 sutures adhésives 75mm x 3 mm	CLASSE IIa
1 rouleau de sparadrap sécable 5 m x 2 cm	CLASSE I
1 paire de ciseaux Lister 15 cm	/
1 pince à échardes à mors plats	/
1 paire de gants jetables	CLASSE I
12 épingles de sûreté	/
5 compresses nettoyantes à la chlorhexidine	/
2 compresses anti-coups au calendula	/
2 sachets de crème réparatrice petites brûlures, petites gerçures	/
6 compresses imprégnées d'une solution hydroalcoolique	/
2 dosettes de sérum physiologique stérile	CLASSE IIa
1 lot de 2 mèches hémostatiques stériles Coalgan	CLASSE IIb
2 œillères operculées	/
1 livret premiers soins en 10 langues	/

Fait à Chaingy, le 24/03/2025

Cette déclaration est tenue à la disposition du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé pendant une période de 5 ans.

Photo non contractuelle | SARL au capital 10.000€ RCS ORLEANS 448 174 037 - Siret 44817403700037 - APE 4649Z TVA intracommunautaire : FR 79 448 174 037